

FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSE POUR ENSEIGNANTS DE FRANÇAIS

ÉCRIRE EN LETTRES MOULÉES; REMPLIR LES SECTIONS A, B, C, D, E, F

Expédier par la poste **OU** par télécopieur à :
Coordonnateur provincial
Bureau des programmes de langue française
Ministère de l'Éducation
PO BOX 9160 STN PROV GOVT
Victoria BC V8W 9H3
TÉL : (250) 356-0256 TÉLÉCOPIE : (250) 387-1470

A. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

NOM DE FAMILLE		PRÉNOM(S)	NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE		
ADRESSE PERMANENTE OU NO. DE CASE POSTALE					VILLE, PROVINCE, CODE POSTAL
TÉLÉPHONE MAISON	TÉLÉPHONE ÉCOLE		ADRESSE COURRIEL (E-MAIL)		
TÂCHE D'ENSEIGNEMENT (Cochez 1 case ou plus)	<input type="checkbox"/> FRANÇAIS DE BASE ÉLÉM.	<input type="checkbox"/> IMMERSION EN FRANÇAIS	<input type="checkbox"/> AUTRE (PRÉCISER): _____		SEXE <input type="checkbox"/> FÉMININ <input type="checkbox"/> MASCULIN.
	<input type="checkbox"/> FRANÇAIS DE BASE SEC.	<input type="checkbox"/> PROGRAMME FRANCOPHONE			

B. RENSEIGNEMENTS SUR LES COURS

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT			VILLE						
NOM DU OU DES COURS Joindre description ou brochure	NUMÉRO DU COURS	HEURES DE CONTACT	DURÉE DU COURS		TYPE DE COURS			LANGUE D'ENSEIGNEMENT	
			DU AA-MM-JJ	AU AA-MM-JJ	CRÉDIT(S) (NOMBRE)	SANS CRÉDIT	IMMERSION	FRANÇAIS	ANGLAIS

C. ESTIMATION DES COÛTS

1. FRAIS DE SCOLARITÉ (Exclusivement rattachés à l'enseignement)	\$
2. TRANSPORT (Navette quotidienne non-admissible) (Cours d'immersion seulement)	\$
3. INDEMNITÉ DE RÉINSTALLATION: _____ semaines à 150 \$ (Cours d'immersion seulement)	\$
N'INCLURE QUE LES COÛTS NON-DÉFRAYÉS PAR UNE AUTRE SOURCE	TOTAL
	\$

D. ATTESTATIONS

1. NUMÉRO DU DISTRICT SCOLAIRE DE L'EMPLOYEUR # - _____
OU NOM DE L'ÉCOLE INDÉPENDANTE - _____

2. Je joins une photocopie de mon certificat du BC College of Teachers
OU Je joins une photocopie de ma lettre de permission
OU Je joins une photocopie de la lettre de la direction de mon école indépendante

3. Je joins une photocopie de ma carte d'assurance sociale

4. Je joins la (les) description(s) du (des) cours

5. Je joins une lettre d'explication de mon directeur concernant des considérations particulières (s'il y a lieu)

E. DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES PROGRAMMES DE LANGUE FRANÇAISE OU DIRECTEUR D'ÉCOLE

LE CANDIDAT ENSEIGNE	<input type="checkbox"/> À TEMPS PLEIN	<input type="checkbox"/> À TEMPS PARTIEL (_____ %)	<input type="checkbox"/> COMME SUPPLÉANT
SIGNATURE	NOM ET N° DE TÉLÉPHONE (LETTRES MOULÉES)	TITRE	DATE

F. DÉCLARATION DU CANDIDAT

Je déclare que tous les renseignements donnés ci-dessus sont complets et véridiques en tous points, que j'ai répondu à toutes les questions pertinentes et que je satisfais aux exigences d'admissibilité décrites au verso de ce formulaire. **Je reconnais que cette bourse constitue un revenu imposable.**

SIGNATURE DU CANDIDAT	DATE
-----------------------	------

G. À L'USAGE DU MINISTÈRE (RÉVISÉ 2009.06)

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT OFFICIEL DU MINISTÈRE	DATE D'AUTORISATION	SOMME ENGAGÉE \$
---	---------------------	---------------------

PROGRAMME DE BOURSES POUR ENSEIGNANTS DE FRANÇAIS

BUT Pour aider les enseignants brevetés à améliorer la qualité de leur enseignement de français grâce à une formation en cours d'emploi, ce programme offre des bourses aux enseignants de tous niveaux qui veulent suivre des cours à crédits ou sans crédit d'acquisition du langage et de méthodologie de l'enseignement du français de base, de l'immersion en français et du programme francophone (les cours **doivent être dispensés** en français).

ADMISSIBILITÉ

Les candidats doivent attester :

- Qu'ils sont actuellement employés et qu'ils sont brevetés par le *BC College of Teachers* ou qu'ils possèdent une lettre de permission en bonne et due forme. Les enseignants d'écoles indépendantes doivent fournir les attestations ci-dessus ou une lettre de leur directeur attestant qu'ils sont à l'emploi d'une école indépendante;
- Qu'ils enseignent le français à l'heure actuelle ou qu'ils prévoient l'enseigner à l'avenir;
- Qu'ils ont l'intention de s'inscrire à un programme d'immersion en français d'au moins 60 heures d'instruction formelle sur trois semaines ou à un cours à crédits d'au moins 25 heures de contact conçus pour la formation en méthodologie ou en acquisition de français;
- Qu'ils ne recevront pas de financement d'autres sources pour les dépenses financées dans le cadre de ce programme;
- Que le(s) cours sera/seront dispensé(s) dans des établissements canadiens. Les cours dispensés à l'extérieur du Canada ne seront pas financés.

MONTANT DE LA BOURSE

- Cette année fiscale, la bourse pour le programme d'immersion ne dépassera pas 1 250 \$ et les bourses de cours à crédits conduisant à un diplôme de premier cycle ne dépasseront pas 50 % des frais de scolarité seulement. Le maximum versé à l'endroit d'une combinaison de cours ne dépassera pas 1 250 \$ par année financière et par personne.
- Les **programmes** de **MAÎTRISE**, offerts entièrement en français, sont admissibles pour une bourse d'une valeur de 25% des frais académiques avec un maximum de 1 500\$ par année pour jusqu'à deux ans. Les **programmes** de **DOCTORAT**, offerts entièrement en français, sont admissibles pour une bourse d'une valeur de 25% des frais académiques avec un maximum de 2 000\$ par année pour jusqu'à trois ans.

Cours d'immersion («Immersion» du candidat)

- La bourse finance les frais de scolarité.
- La bourse finance le moindre des coûts de transport de retour, p. ex. le retour en avion classe économique (les vols nolisés sont recommandés) ou 50 cents par kilomètre*.

- La bourse fournit 150 \$ par semaine aux enseignants qui doivent déménager pour suivre les cours.
- Les déplacements quotidiens ne sont pas couverts.

DEMANDE DE BOURSE

- Le candidat doit s'assurer de remettre au ministère de l'Éducation son formulaire de demande dûment rempli ainsi qu'une photocopie de tous les documents requis.
- Le candidat doit faire une demande d'inscription à l'établissement de son choix. La présente demande n'est valable que pour la bourse et non pour l'inscription à un programme particulier.
- Seules les demandes complètes et accompagnées des documents requis seront considérées. Les demandes incomplètes peuvent être retournées.

ÉCHÉANCES

- Les bourses seront autorisées par le Ministère au fur et à mesure des arrivées et en fonction de financement disponible pour l'année financière considérée (du 1^{er} avril au 31 mars).

PAIEMENT DE LA BOURSE

- Les candidats seront avertis par courrier (lettre et **formulaire de recouvrement**) de la décision prise quant à leur demande et de la somme allouée le cas échéant.
- Le candidat doit faire homologuer le **formulaire de recouvrement** par l'établissement offrant le(s) cours ou inclure une preuve officielle d'achèvement du cours. Le **formulaire de recouvrement** doit être retourné aussitôt que possible après la fin du cours. On demande également aux candidats de fournir une évaluation du programme.
- Un chèque sera émis au requérant sur livraison du formulaire de recouvrement attestant qu'il a achevé le(s) cours proposé(s) **ainsi qu'une photocopie des reçus des frais de scolarité. Veuillez prévoir un délai du paiement de 6 à 8 semaines.**
- Le choix des bénéficiaires de bourses et le montant de la bourses sont finals.

Les sommes reçues dans le cadre de ce programme sont sujettes à l'impôt sur le revenu.

Considérations particulières (programmes offerts en C.-B.)

On peut faire une demande de fonds supplémentaires dans les cas particuliers suivants :

- Services de garderie pour un parent unique. Ce supplément ne doit pas dépasser 300 \$ par candidat et par année financière (avril à mars).
 - Aide spéciale pour personnes handicapées. Ce supplément ne doit pas dépasser 300 \$ par candidat et par année financière (avril à mars).
- Les candidats qui estiment avoir droit aux suppléments décrits ci-dessus doivent joindre à leur formulaire de demande une lettre signée par leur directeur d'école décrivant la nature de leur cas particulier.